

BATISIG et BATISTATO, outils géomatiques construits à partir des fichiers fonciers

Véronique GONTHIER/ DRIEA SBDEC

Patrick RIGAILL/ DRIEA SCEP

6/11/2015



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE



Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement Ile-de-France

BATISIG et BATISTATO, outils géomatiques construits à partir des fichiers Majic

BATISIG est un outil cartographique développé sous Cartélie par le SBDEC et le SCEP à la DRIEA en 2012. Il permet la représentation du bâti francilien à usage de logement sur toute l'Ile de France, telle qu'elle est issue des fichiers fonciers Majic 2011 de la DGFIP :

- jusqu'à l'échelle de la section cadastrale pour une version Internet
<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/batisig-un-outil-de-l-observatoire-du-batiment-a4334.html>
- jusqu'à l'échelle du bâtiment pour une version Intranet (disponible pour les 3 DRI et DDT)
<http://intra.driea-idf.i2/batisig-un-outil-de-l-observatoire-a14476.html>

En fonction de l'âge du bâti à usage de logement classé par tranches d'âge

- en fonction de son mode d'occupation : individuel/collectif
- avec une visualisation du logement social d'après Majic (ie : bâtiment appartenant à un bailleur social)
- Sont également représentés sur Batisig les réseaux de chaleur appartenant à des concessionnaires

BATISIG et BATISTATO, outils géomatiques construits à partir des fichiers Majic

BATISIG est couplé à un tableur (BATISTATO) qui représente, sous forme de statistiques communales, les mêmes données sur l'âge du bâti, en apportant des précisions complémentaires sur :

- La composition du parc de logements (locatif social /locatif privé / parc de propriétaires occupants)
- La représentation du nombre de propriétaires-occupants éligibles aux aides de l'ANAH d'après FILOCOM
- Dans BATISTATO, un focus est par ailleurs fait sur l'éligibilité des propriétaires occupants aux aides de l'ANAH
- Une seule version de BATISTATO sur Internet et Intranet, disponible à partir de la page BATISIG

**BATISIG et BATISTATO sont des outils complémentaires :
l'un permet de faire des cartes, l'autre des graphiques et tableurs
SUR LE MEME SUJET**

Pourquoi la DRIEA s'est-elle investie dans le développement de ces outils ?

- Le SRCAE (schéma régional climat air énergie) Ile de France, co-signé par l'État et le Conseil Régional en 2012, et dont la mise en œuvre découle des lois Grenelle, définit des objectifs forts pour 2020 pour le bâtiment , et en particulier le logement :
 - **Une baisse des émissions de gaz à effet de serre** (le bâtiment émet 33 % des émissions de gaz à effet de serre -données 2005)
 - **Une maîtrise des consommations énergétiques** des bâtiments
 - Un triplement entre 2012 et 2020 du rythme de réhabilitations dans le logement (objectif : efficacité énergétique)
 - **Un développement des énergies renouvelables et de récupération** permettant de chauffer les bâtiments (notamment les réseaux de chaleur en Ile de France)

■

Principal objectif de BATISIG/BATISTATO dans le cadre du SRCAE:

contribuer à repérer dans les communes franciliennes le « bâti-logement » le plus « énergivore » (matériaux de construction, structures, desserte par le chauffage urbain) et savoir quels segments de parc sont concernés (locatif privé/social/ parc privé), dans quels volumes et quelle est la desserte actuelle par les réseaux de chaleur.

Le bâti francilien n'est pas équivalent du point de vue de la qualité de construction . D'après des études spécialisées, on distingue schématiquement :

- le bâti d'avant 1915 (bonne isolation thermique, brique, pierre)
- le bâti de la période 1915- 1954 (idem)
- le bâti de la période 1954-1974 (période reconstruction, matériaux de qualité moyenne, mauvaise isolation thermique/phonique)
- le bâti des périodes 1975-90, 1991-2000, 2001-2011 (règlements Thermiques/phoniques en amélioration)

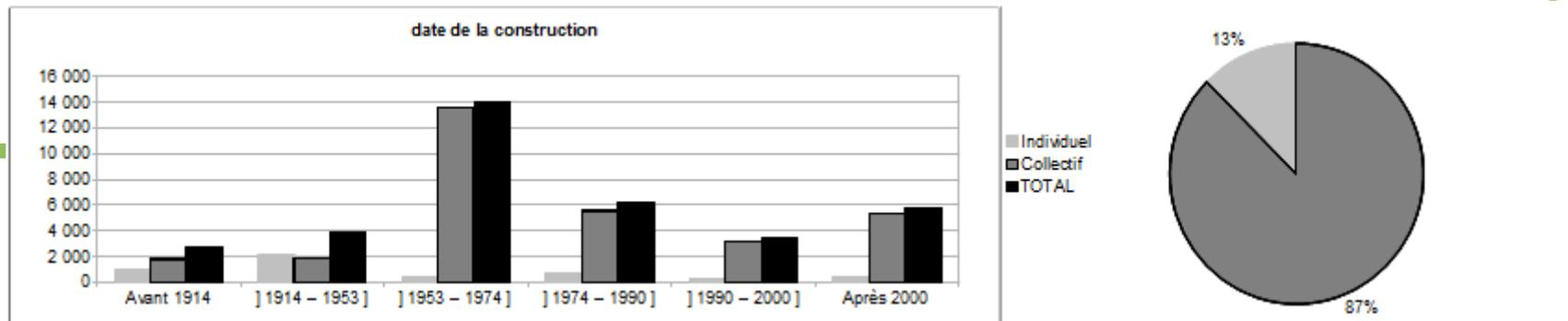
BATISIG et BATISTATO, outils géomatiques construits à partir des fichiers Majic

Utilisation de BATISIG et BATISTATO dans la mise en œuvre des politiques publiques :

1) plans climat énergie territoriaux (PCET, prévus par le code de l'environnement) : déclinaison du SRCAE, les PCET sont obligatoires pour toutes les communes et EPCI > 50 000 hab., et comportent un volet bâtiment. Les SCOT et les PLU doivent les prendre en compte.

BATISIG et BATISTATO permettent de visualiser le parc de logement principalement visé par les politiques de rénovation énergétique et d'identifier les volumes et les acteurs.

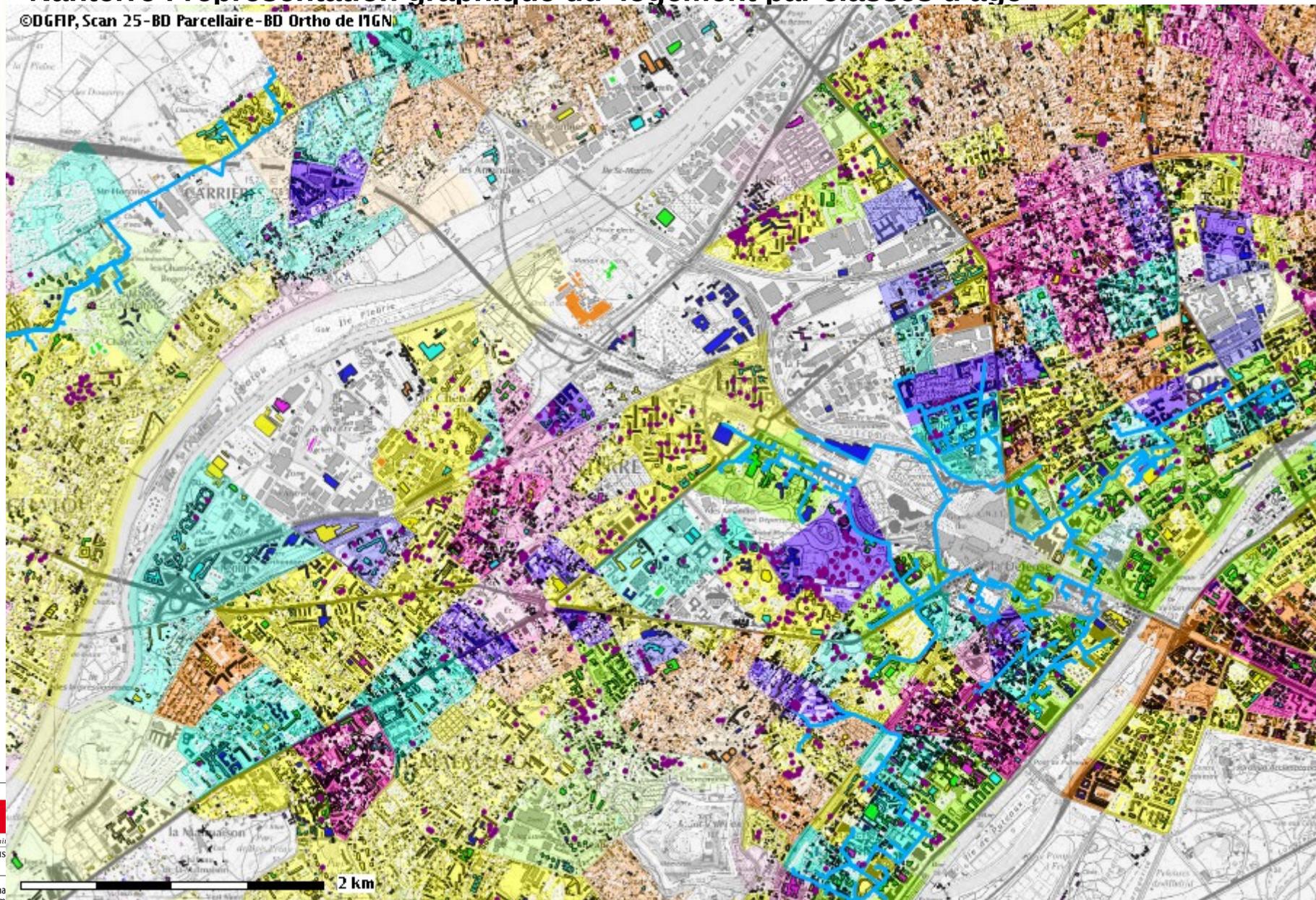
Exemple sur Nanterre (92) : 87 % de logements collectifs, principalement construits dans la période 1953-1974



BATISIG et BATISTATO, outils géomatiques construits à partir des fichiers Majic

Nanterre : représentation graphique du logement par classes d'âge

©DGFiP, Scan 25-BD Parcellaire-BD Ortho de l'IGN



2) politiques locales de l'habitat

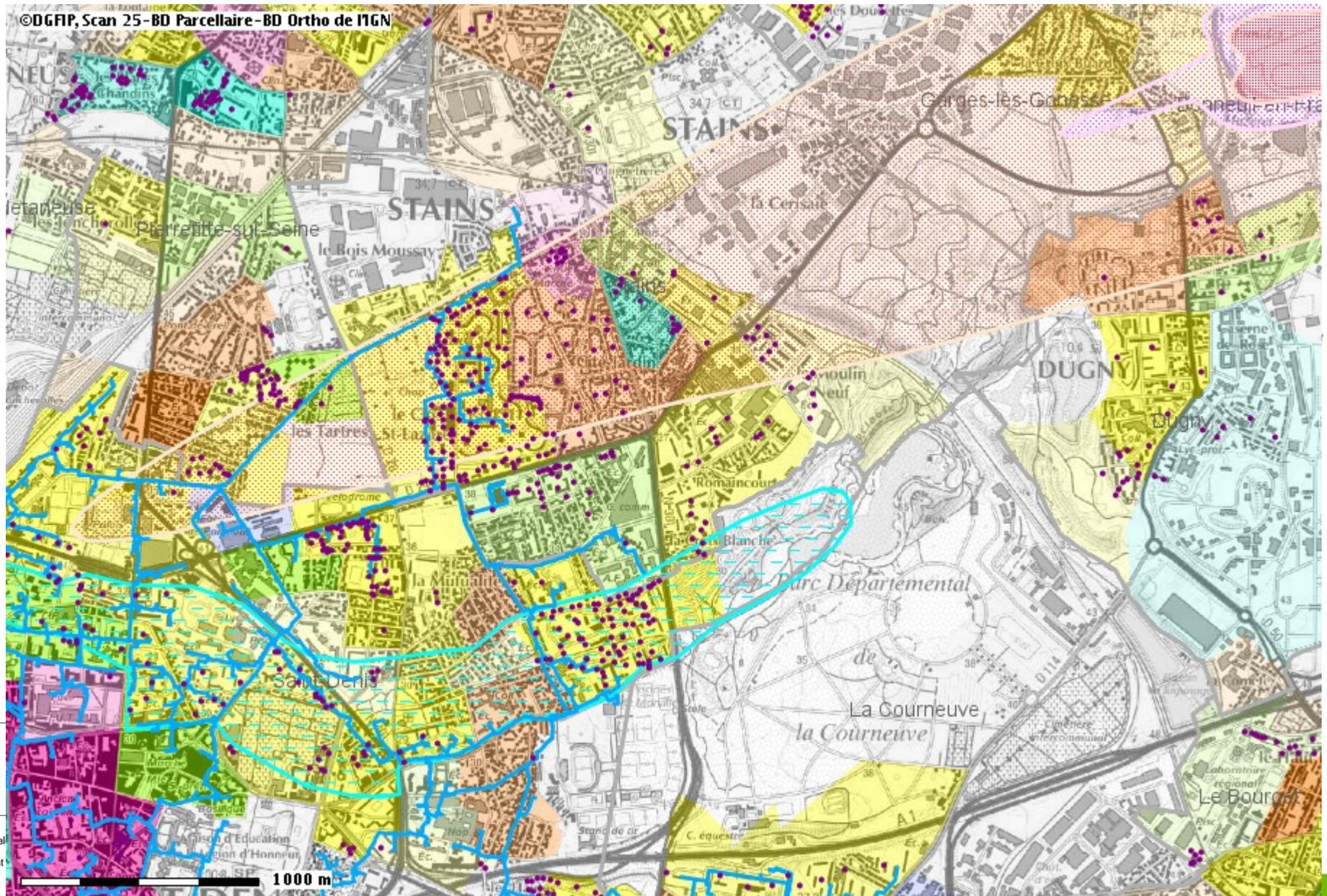
- Compléter le diagnostic des PLH par un volet « bâtimentaire et environnemental » et étayer leur programme d'actions en tenant compte des segments de bâti à enjeu (grosses copropriétés, parc social à rénover...)
- Prendre en compte le volet « bâtiment » dans les OPAH, interventions sur les copropriétés énergivores et dégradées

3) politiques locales de l'urbanisme : développements vers servitudes et contraintes sur un batisig test

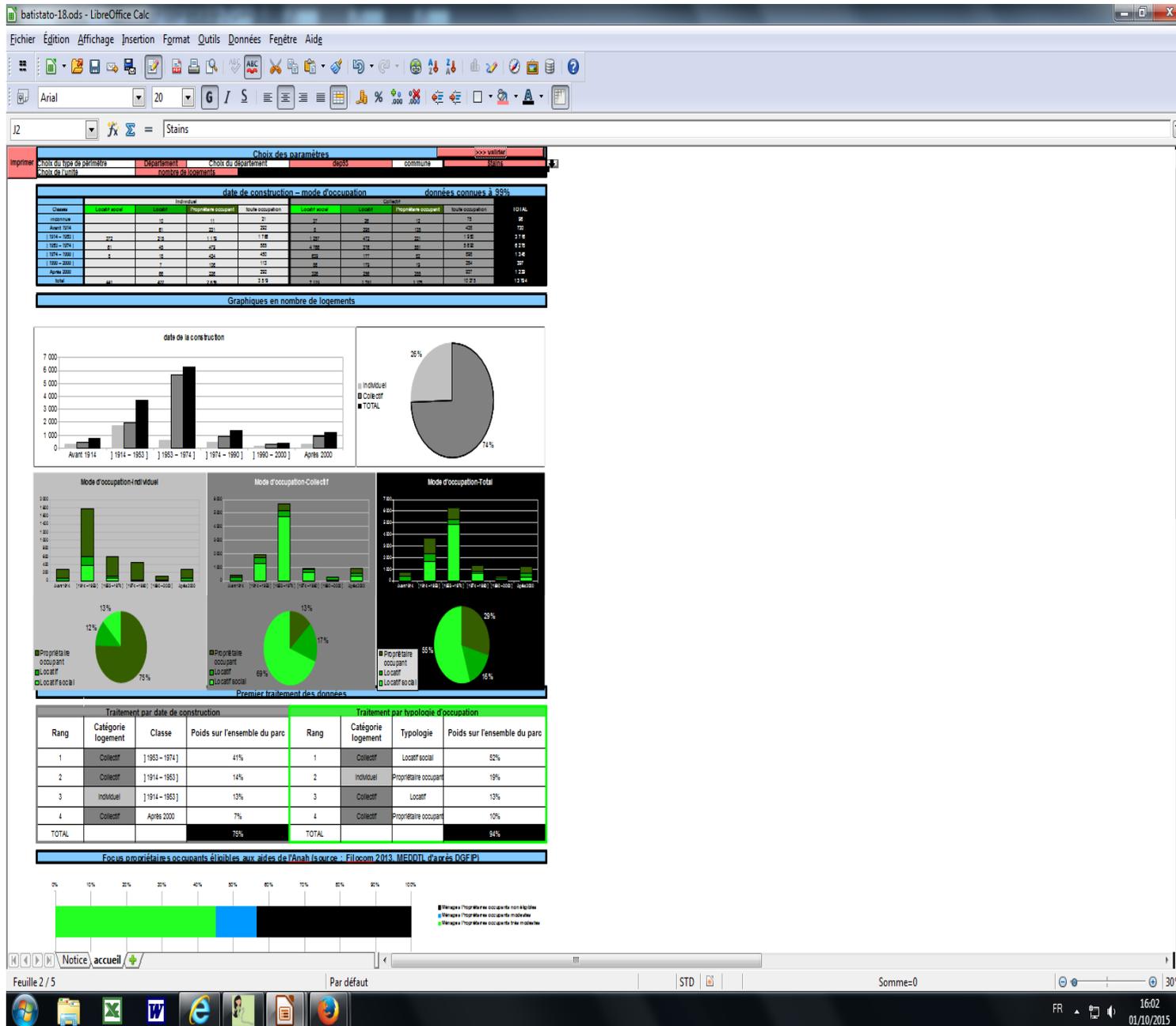
- Réaliser des diagnostics territoriaux, par exemple dans le cadre des PLU
- 2 exemples d'utilisation de BATISIG, sur la base d'un « BATISIG test » logement/contraintes et servitudes naturelles et patrimoniales :

BATISIG et BATISTATO, outils géomatiques construits à partir des fichiers Majic

Stains (93) : conjuguer la qualité du bâti (/date de construction) avec les contraintes de bruit (aérodrome Bourget) et les servitudes monuments historiques



BATISIG et BATISTATO, outils géomatiques construits à partir des fichiers Majic



Les sources utilisées

Logements = tous les objets de la **table pb40_pevprincipale**

Surface = champ **DSUPDC** de cette table

Année de construction = champ **JANNATH** du local correspondant dans la table pb0010_local

Individuel ou collectif = champ **DTELOC** du local correspondant dans la table pb0010_local

Les sources utilisées

Bailleurs sociaux d'après le fichiers des propriétaires

qualité	champ	valeur
<i>nature</i>	DNATPR	HLM SEM
<i>groupe de personne morale</i>	CCOGRM CODGRM	5
<i>forme juridique abrégée</i>	DFORME	5546 5547 5646 5647 7371
<i>forme juridique</i>	DFORMJUR	OHLM SEM

Vérifications des sources

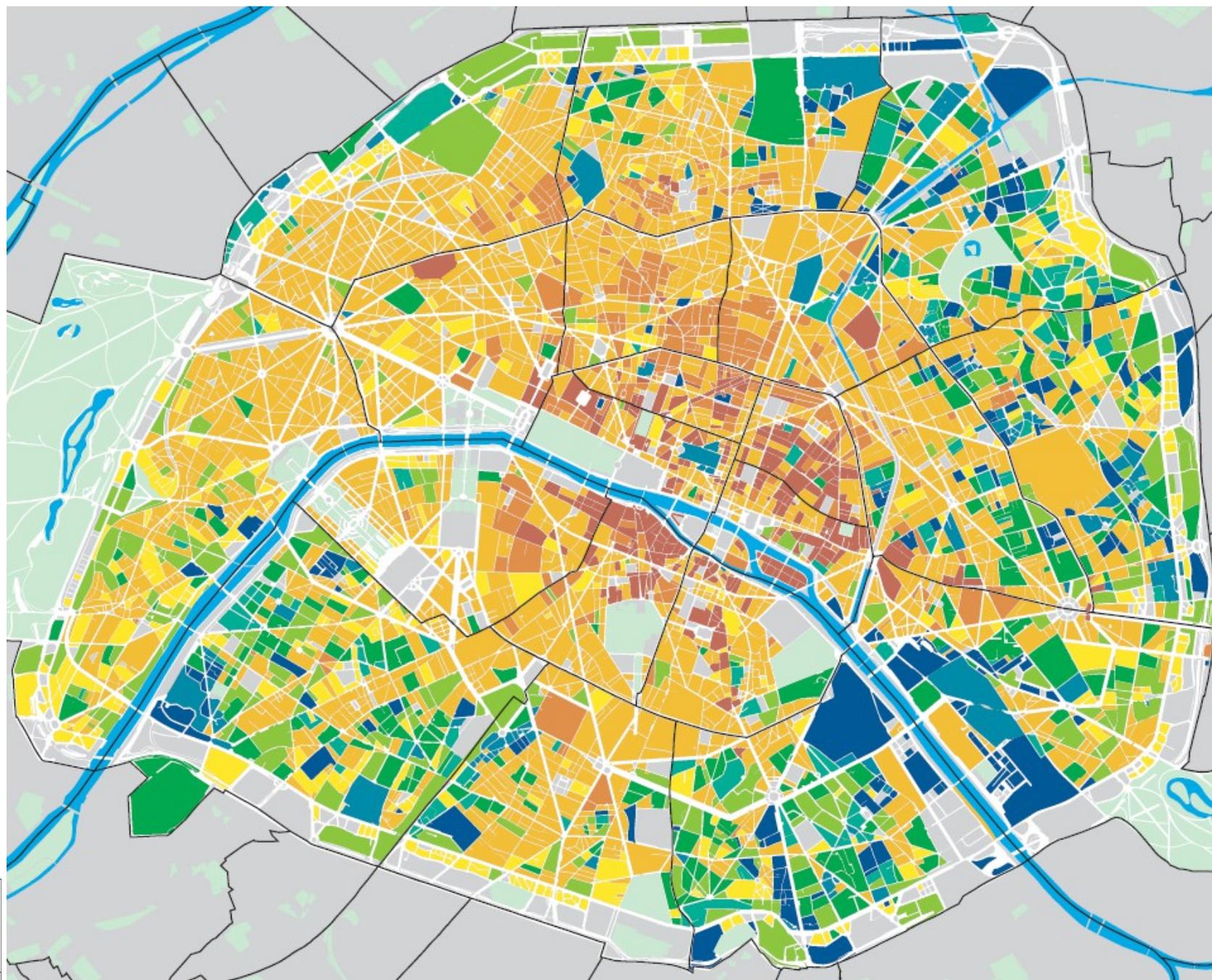
années de construction

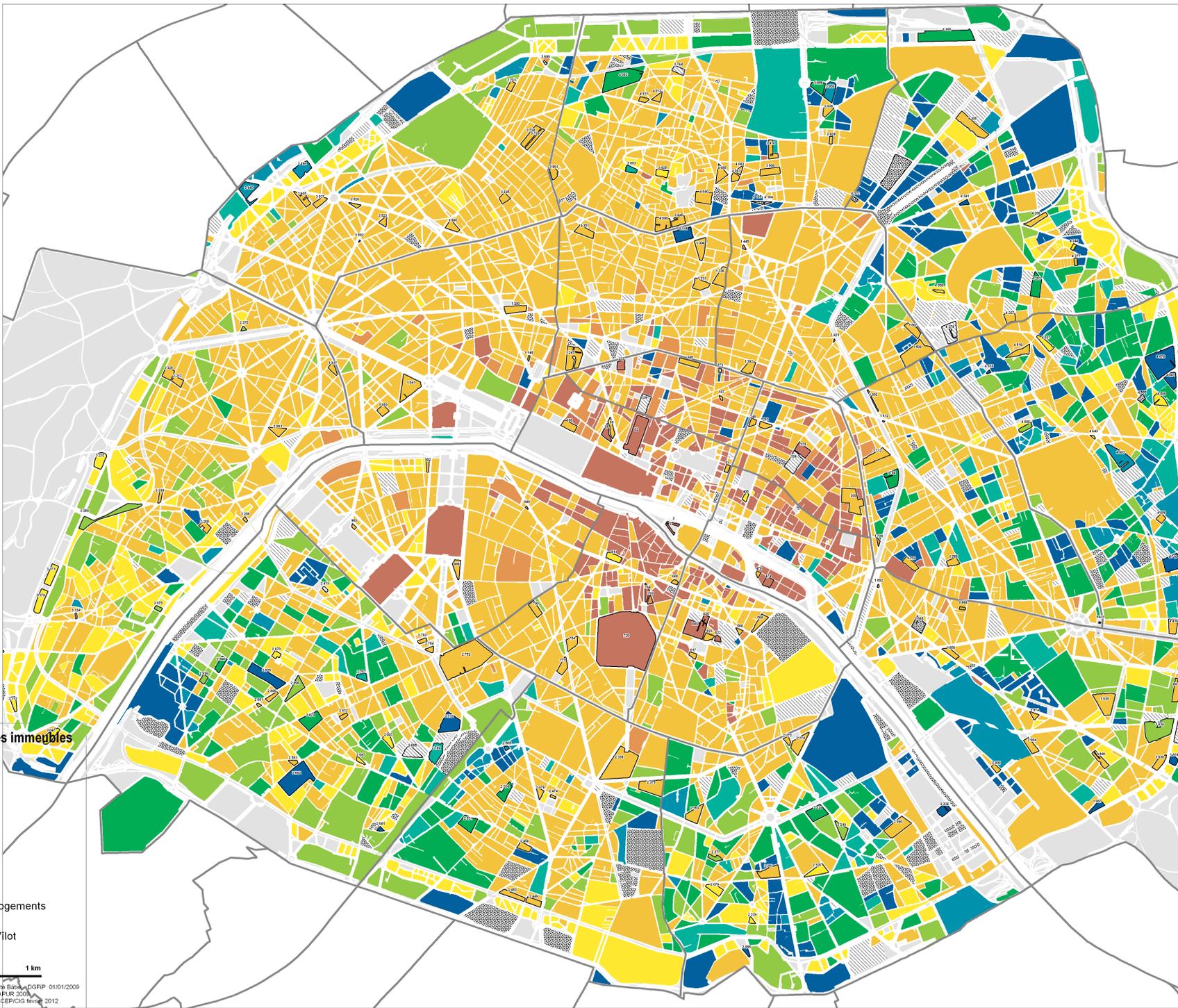
Comparaison avec de carte de l'étude 2007 de l'APUR :

« Consommation d'énergie et émission de gaz à effet de serre liées au chauffage des résidences principales parisiennes »

Tirage au hasard 200 îlots dans la carte de l'APUR et dans la carte analogue réalisée à partir de MAJIC

75% des îlots était bien dans la même classe dominante en m² selon les deux sources





Datation des immeubles

- inconnue
- 1 800
- 1 850
- 1 918
- 1 945
- 1 967
- 1 975
- 1 981
- 1 989
- 1 999
- 2 008
- îlot sans logements

Echantillon d'îlot

0 1 km

Source : Fichier Propriété Bâtie / DGFIP 01/01/2009
 Fond : îlot physique / APUR 2008
 Cartographie : DRIEA/SCEPICIG/Novis 2012



Liberté • É
 RÉPUBLIQUE



Vérifications des sources

années de construction

Comparaison avec le RGP de 1999 sur l'Essonne :

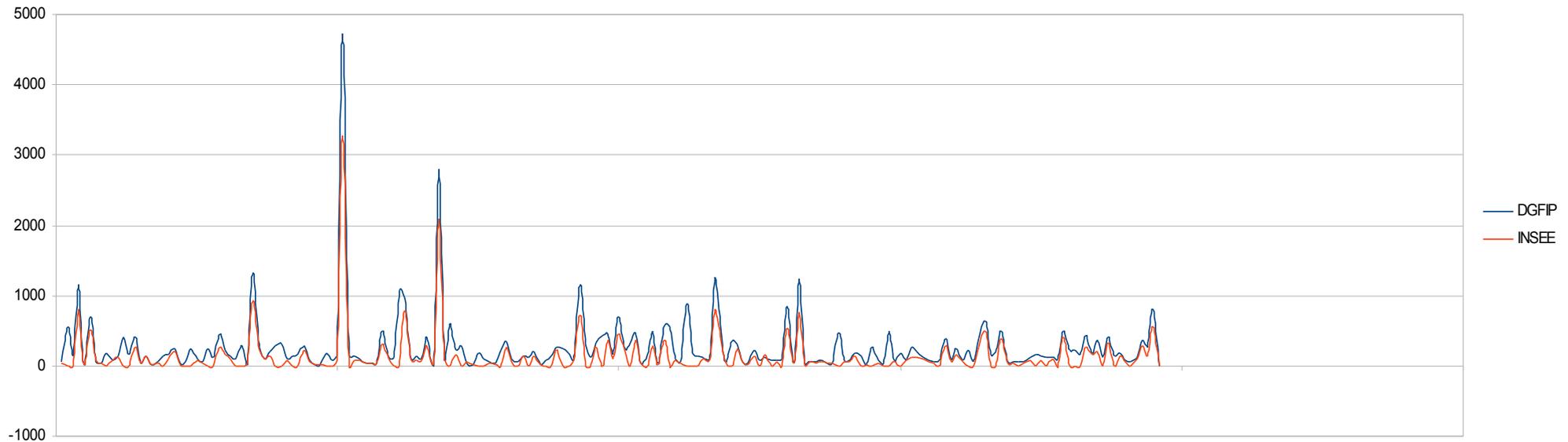
Les 7 graphiques suivants présentent par tranche d'âge le nombre de logements (en ordonnées) selon chaque commune de l'Essonne (en abscisse).

Le graphique rouge est obtenu à partir de données INSEE et le graphique bleu à partir de données DGFIP (que l'on cherche à valider).

Vérifications des sources

Essonne

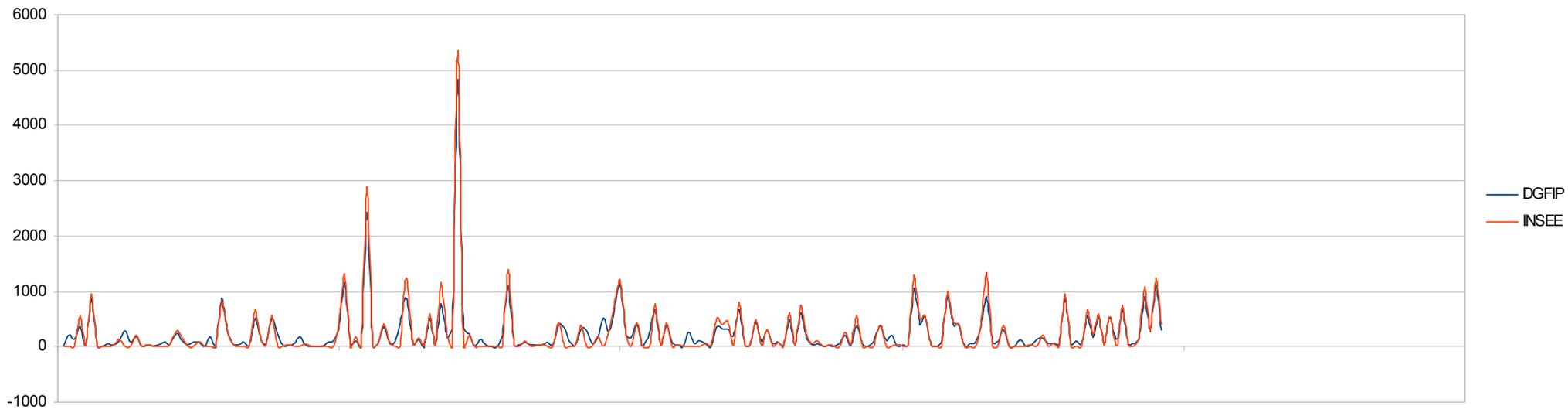
Nombre logements 1914



Vérifications des sources

Essonne

Nombre logements 1989



Vérifications des sources

baillleurs sociaux

Comparaison avec RPLS 2011 sur l'Ile-de-France géocodé à la parcelle par la DRIHL :

La comparaison à la parcelle permet de rapprocher

la raison sociale du bailleur de RPLS

et la dénomination du titulaire de MAJIC

afin de valider ou non la sélection des titulaires et d'en compléter la liste.

Comparaison manuelle avec les listes de bailleurs adhérents à Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France, AORIF.

MERCI ET A BIENTOT

